

## **EDITORIAL**

**(par Jean Gavard)**

Depuis plusieurs années la région bordelaise demeure notre lieu de rassemblement du fait de l'existence du monument commémoratif du Réseau aux Salles-de-Castillon.

Ce fut les cas en 1999 comme vous le lirez dans ce bulletin. Avant le pèlerinage aux Salles, nous avons été reçus avec une très grande cordialité par la municipalité de Floirac où s'est déroulée notre Assemblée Générale.

Nous avons prévu un schéma semblable pour mai 2000. Nous nous rendrons à Pauillac où plusieurs de nos anciens sont inhumés, dont le colonel Jean Fleuret.

L'an 2000 ! Nous franchissons un cap. Je voudrais ici faire le point et envisager l'avenir.

Ces derniers temps, nous avons cherché des relais parmi les descendants des anciens du Réseau. Les membres de CND sont de moins en moins nombreux aux Assemblées Générales. Il faut donc transmettre le flambeau. L'objectif essentiel de notre Amicale est que l'esprit de la Résistance reste un idéal vivant et non une affaire du passé.

J'avais déjà signalé la création voici quelques années de la Fondation de la Résistance et plus récemment de l'association MER (Mémoire et Espoir de la Résistance). Le recueil des témoignages par ces organisations sera déterminant pour l'avenir. La Fondation pour la Mémoire de la Déportation joue le même rôle auprès des déportés. Ils ont été nombreux dans nos rangs ; les survivants sont rares d'où l'importance de l'enregistrement de leurs souvenirs.

Le travail que continue à faire Yves Chanier sur l'histoire de notre Réseau est remarquable et permet de reconstituer le puzzle dont nous sommes chacun porteur d'une pièce.

Tous ces efforts portent leurs fruits. Le dossier réalisé par le Collège Michel de Montaigne de Périgueux en apporte la preuve : des photos de notre monument y figurent, les circonstances de la naissance du premier noyau du réseau sont rapportées. Il est fait référence dans ce travail au Mémoire de Yves Chanier. Le Collège Michel de Montaigne a obtenu un prix national au Concours Scolaire de la Résistance et de la Déportation. La constitution depuis plusieurs années d'un fonds d'archives par le professeur d'Histoire, Jean-Paul Bedoin, à partir duquel de nombreux élèves travaillent mérite d'être signalé.

**La Résistance ne sera pas oubliée ! Malgré les actuelles turbulences, je vous souhaite, chers Amis, d'aborder l'an 2000 avec sérénité.**

LISTE DE NOS CAMARADES DISPARUS  
PORTES A NOTRE CONNAISSANCE.

- Mme LE ROUZIC (1999)
- Serge RENAUD DE SAINT-GEORGES  
(11/03/1999)
- Madeleine MARTIN (22/07/1999)
- Mme GUERIN (01/1999)
- Simone DUGRAND (04/1999)

# ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MAI 1999

## Compte-rendu – congrès 1999

### Floirac, le 15 mai 1999

- Accueil par Monsieur Le Député Maire, Monsieur Pierre GARMENDIA,
- Mise à disposition d'une salle,
- Recueillement sur la tombe de la famille MARTIN –TERSAT en présence des Elus, des membres de la C.N.D. et des porte-drapeaux,
- Cérémonie au monument aux morts de la ville (dépôt de la gerbe du Réseau C.N.D. et celle de la ville de Floirac) en présence de notre Président National, Monsieur Jean GAVARD, les hautes autorités de la ville, les porte-drapeaux du Groupement de Bordeaux et notre drapeau Rendez Les Honneurs,
- Après le dépôt des gerbes, Sonnerie aux morts suivie de notre Hymne national du Chant des Partisans et du Chant du Marais (déportés),
- Verre de l'amitié offert par la Municipalité de la ville de Floirac à la Maison du Combattant,
- Retour vers Bordeaux,
- Déjeuner au restaurant TGV Gascon où un menu de choix était servi.

Cette journée et celle du dimanche 16 mai 1999 aux Salles ne pouvaient se dérouler sans le groupe uni et efficace du docteur Jean DEFFIEUX, Sylvette LUBEIGT qui avait pris contact avec la Municipalité de Floirac, René TRAMASSET, les Frères Guy et André DE LA BARDONNIE et Raymond TISAIRE.

Le chef de Bataillon CHOLET et vice-président de la C.N.D. commandait les cérémonies militaires.

### Les Salles, le 16 mai 1999

A 9h30, Monseigneur CELLERIER officiait la messe du Souvenir.

Les drapeaux rentraient dans la nef au rythme de la Marche Lorraine, ce chant émouvant cher aux Déportés, la communion s'élevait.

Pendant le chant du Marais, l'assistance restait debout.

Premier arrêt à la petite stèle où une gerbe était déposée suivie de la minute de silence.

En présence de Monsieur le Maire Henri FRONTIER, l'assistance se rendait ensuite à notre Mémorial pour la grande cérémonie du souvenir, où était déposée une gerbe composée de bleuets bleus, blancs et rouges et ornée d'un ruban blanc sur lequel était inscrit « Les Enfants de Réseau C.N.D. Castille ».

Sur les grand mât, flottait notre drapeau tricolore avec en son centre, cette immense croix de Lorraine, symbole de l'engagement des agents du réseau CND.

Puis, retentissaient la Sonnerie aux Morts, la Marseillaise, le Chant du Marais et le Chant des Partisans.

Dans le silence de cette campagne, symbole de tant de souvenirs, les Anciens du Réseau et l'assistance émus avaient une pensée pour tous leurs amis disparus.

A la fin de la cérémonie, la Municipalité des Salles et son Maire, Monsieur Henri FRONTIER nous offraient le pot de l'amitié.

Un copieux repas organisé dans un restaurant de Juillac à côté de Pessac sur Dordogne, clôturait cette journée.

Entretien de notre Mémorial :

Avec le concours de Georges MARCOU et du conservateur, Raymond TISAIRE, René TRAMASSET et les frères DE LA BARDONNIE ont pu intervenir auprès de Président du Conseil Général de la Gironde, Monsieur Philippe MADRELLE, afin que le terrain soit clôturé avec des poteaux en ciment peints en blanc et que le Mémorial soit ravalé (joints, peintures des grilles) ainsi que le Grand Mât au drapeau.

L'entretien de la pelouse des plantations de futaies, de lauriers et des allées est assuré par la municipalité des Salles, ce pour lequel un vif remerciement est adressé à Monsieur Le Maire .

Monsieur Raymond TISAIRE résidant en Gironde, à Villenave d'Ornon, se rend très régulièrement au Mémorial avec la crainte de constater des profanations.

D'ailleurs, en cas de vandalisme, est-il possible d'assurer les plaques de Mémorial et quel en sera le coût ?

Raymond TISAIRE.













AMICALE  
CND-CASTILLE

**MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR**

**C. ADIDA  
M. BEAULATON  
Y. CHANIER  
J.L. CHOLET  
L. DEBLE  
J. DEFFIEUX  
L. FRANCOIS  
J. GAVARD  
R. GERARD  
P. GUERIN**

**Y. GUIASTRENNEC  
G. LABROSSE  
C. LOUVARD  
  
G. PAPIN  
L. POUPEAU  
J. POUTIERS  
R. TISAIRE  
R. TRAMASSET**

**BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

Président :	<b>Jean GAVARD</b>
Vice-Présidents :	<b>Jean DEFFIEUX Jean-Louis CHOLET</b>
Secrétaire :	<b>Yves CHANIER</b>
Trésorière :	<b>Colette LOUVARD</b>
Conservateur du Mémorial :	<b>Raymond TISAIRE</b>

## **Allocution de Monsieur Jean-Louis CHOLET pour le 8 mai 1999.**

Lorsque l'on associe les noms de Résistance, France Combattante, Monument et Souvenir, on évoquent immédiatement le Mémorial du Mont Valérien. Ce monument, que j'ai en l'honneur de visiter, impose le respect car il garde le souvenir de tous les hauts lieux où des hommes et des femmes ont, durant cinq années, continué de mener le combat pour que notre pays retrouve sa liberté et sa grandeur.

Mais en d'autres endroits, en d'autres lieux, s'élèvent des monuments, des stèles, des plaques. Ils ont, elles ont un point commun : la mémoire de ceux ou celles, qui entre 1940 et 1945, ont fait le sacrifice de leur vie, que ce soit au grand jour ou dans l'ombre, pour que la peste brune n'impose pas sa loi dictatoriale à notre pays, pour que les mots liberté, égalité, fraternité ne disparaissent pas des frontons de nos mairies.

Ces hommes, ces femmes, venus de tous milieux, de toutes tendances politiques, croyants ou incroyants, français ou étrangers amis de notre pays, fidèles à une certaine idée de la France, n'ont pas voulu que disparaissent certaines valeurs qui aux cours des siècles avait fait le renom de notre patrie. Ils n'ont pas admis que des humains soient persécutés parce que leurs opinions étaient différentes de celles de leur adversaire et du gouvernement français de l'époque !

Que d'autres soient réduits en esclavage pour aider l'effort de guerre ennemie!

Cela ne s'est pas fait immédiatement. Il a fallu que le temps s'écoule un peu pour que les yeux s'ouvrent, que les oreilles entendent, pour que l'on réalise ce que représentait la loi nazi. Alors certains choisissent de quitter la France pour rejoindre ceux des nôtres qui se battent aux côtés des alliés. Ce n'est ni évident, ni facile. D'autres ont décidé de se battre sur notre sol : dans des réseaux de renseignements, des filières d'évasion, des organisations de sabotages . Résolution dangereuse car en cas de capture c'est la mort rapide dans une clairière ou un fossé devant un peloton d'exécution ou la mort lente dans un camp de déportation : « Natch und Nebel » - « Nuit et Brouillard ». Et aussi ceux qui éditent des journaux clandestins, des tracts, cachent les recherchés, militent politiquement contre le régime vichyste et la collaboration. La aussi, s'ils sont pris, c'est le chemin vers l'univers concentrationnaire. Il y a aussi les innocents choisis comme otages et exécutés en représailles d'attentats ou de sabotages. Les villages massacrés d'Oradour où de Saint-Claude.

Le travail obligatoire en Allemagne favorise, à partir de 1943, la création des maquis. Les campagnes et les montagnes accueillent de plus en plus de jeunes. A ces français vont s'opposer d'autres français combattant aux côtés de l'ennemi. Là, à de rares exceptions près, la sentence est l'exécution sommaire, on ne s'encombre pas de prisonniers, la rafale de mitraillette fait loi.

C'est pourquoi la plus petite, la plus modeste des plaques, rappelant le sacrifice d'un de ces hommes ou d'une de ces femmes qui relevèrent un jour le flambeau de la résistance, à autant d'importance que le plus grand des monuments, car comme l'a écrit le poète «Où je meurs renaît la Patrie » et notre pays, notre France est rempli de ces lieux de renaissance, qui font qu'aujourd'hui nous pouvons vivre librement. Mais aussi ces lieux rappellent que nous devons rester vigilant car la peste brune n'est pas éradiquée, elle peut réapparaître à tout moment sous une forme ou sous une autre.

A nous, à vous surtout, de veiller à ce qu'elle ne se répande plus, ceci dans la mémoire et le souvenir des morts d'hier qui préférèrent combattre et mourir debout plutôt que de vivre à genoux.

## **Lettre de Monsieur Jean-Jacques PERIN au secrétaire Général de l'Amicale de Réseau C.N.D. Castille**

Je dois vous faire connaître un nouveau décès dans notre Amicale, le 16 mars, nous avons rendu un dernier hommage à notre camarade Serge RENAUD de SAINT GEORGES. Etaient présent à la cérémonie : Le Président de la Légion d'Honneur de CANNES, le Président des F.F.L. de CANNES, Le Président des Médailles de la Résistance des Alpes Maritimes. Ce dernier a retracé les principales actions de sa vie de Résistant au sein du Réseau C.N.D. Castille, dont j'étais le seul représentant.

A part quelques uns, les anciens que nous sommes, ne participent plus beaucoup aux cérémonies du Souvenir ; certains de nous parmi les plus valides répondent présent ! mais nos rangs s'éclaircissent ! heureusement vous êtes là vous les jeunes, et votre importante contribution nous aide bien dans la poursuite des actions où nous sommes impliqués, cela nous réchauffe le cœur et l'esprit ; qu'il s'agisse des cérémonies du Souvenir, ou du Devoir de Mémoire, en particulier du Concours de la Résistance et de la Déportation , où nous trouvons des Professeurs et des élèves très attentionnés pendant les exposés que nous leur faisons sur les choses de cette guerre. Ils portent pendant les débats un intérêt sérieux et une curiosité qui nous confortent dans la mission que nous avons acceptée.

Hors de moi toutes pensées vaniteuse ! cependant je pense que les témoignages que nous apportons à ces jeunes, son un « trésor » où eux, et les générations futures, viendront puiser pour améliorer leur savoir. Oui, je crois que ce fameux DEVOIR de MEMOIRE, n'est pas vain.

Quand à nos amis qui ne participent, ou ne participent plus, ce n'est pas paresse ou égoïsme, si ils sont économes du temps qu'il leur reste à vivre, c'est qu'ils se déplacent souvent avec difficulté ; leurs activités physiques ou morales, s'émeussent au gré du temps, quand ce n'est pas la maladie qui en est la cause. Il est bien difficile de les juger ? Leur attitude n'est pas celle de reclus, non, il s'agit souvent d'une réserve sage, et volontaire, dans la dignité, parfois entouré de leur famille.

Il nous appartient nous les survivants les plus vaillants, de faire dans la mesure de nos moyens, que ceux qui nous quittent, reçoivent un hommage dans l'Honneur et la Dignité, c'est plus qu'une obligation, c'est un devoir ; ainsi resterons nous dans la droite ligne de Résistance que nous nous étions fixé, et que nous avons été, qui disparaît avec eux.

## COMMUNIQUES

- Une K7 vidéo de 90mn est sortie sur l'Abbé Stock. Coordonnées : 1993, Collection Voir et Dire, prix 172F.

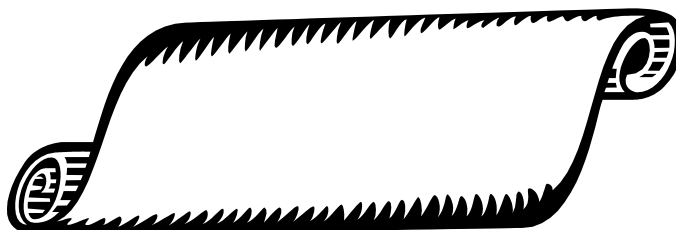


- Si vous souhaitez intégrer un texte (allocution, poème, lettre ouverte aux autres membres de l'Amicale...) ou des photos de manifestations auxquelles vous avez participé, vous pouvez les envoyer à :  
Yves CHANIER  
107, rue du Pas Notre-Dame  
37100 TOURS
- **Le Président de l'Amicale CND en appelle à tous les membres pour savoir si l'un d'entre vous n'est pas en possession des archives de l'Amicale. En effet, nous ne retrouvons pas les statuts et déclarations originelles.**
- Le Président de la République a élevé Monsieur Paul GUERIN à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur le 12 octobre 1999 à l'Institution Nationale des Invalides.

# AMICALE DU RESEAU CND-CASTILLE

Situation financière au 31/12/1998

	<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>
Cotisations (61)	6.100	Frais généraux	5685,85
Recettes A.G.	8.930	Frais A.G.	14.481,25
Dons	1.020	Compte Epargne (31/12/98)	19.038,53
Vente livre Chanier	540	Solde Ch. Postal (31/12/98)	2.306,09
Solde Ch. Postal (01/01/99)	5.882,99		
Compte Epargne	18.442,97		
Intérêts 1998	695,56		
	<hr/>		<hr/>
	41.511,52		41.511,52



## COTISATION

- N'oubliez pas d'adresser votre cotisation : 100 F  
à la Trésorière :

**Madame Colette LOUARD  
56, rue des Chalâtres  
44000 NANTES**

- Les chèques sont à rédiger à l'ordre de :  
**L'AMICALE DU RESEAU CND-CASTILLE**

- Pour les virements postaux :  
**CCP N° 5401-60 L - PARIS**

**LISTE DES MEMBRES DE L'AMICALE**  
(Mise à jour janvier 2000)

ADIDA (THIERRY-MIEG) Claude	27, rue Franklin - 75016 PARIS
ALBIN Pierre	Moulin de Cassy - 33340 BEGADAN
AMELIN Albert	29, rue Hyppolite Lozière - 27320 NOUANCOURT
ARBELTIER Jean	14, rue de la Martinière - 91570 BIEVRE
ARCHAMBAULT François	195, rue de l'Université - 75007 PARIS
AUBRY Renée Mme	37, rue Rousselet - 75007 PARIS
BACHMANN Jean	8, rue Contant - 93220 GAGNY
BEAULATON Maurice	2, rue de Berlin - 72190 COULAINES
BEAULATON Madeleine	19, place de la Boussinière - 72000 LE MANS
BEAUSOLEIL Simone	LAMOTHE-MONTRAVEL - 24230 VELINES
BERTHON René	2, av. Emilie Bergerat - 75016 PARIS
BEZANCON Charles	« La Haute Bosse » - 2, chemin de la Butte 78720 SAINT-FORGET
BIHEUL Joseph	23, rue de Rennes - 35170 BRUZ
BOURDON René	12, Bd Pereire - 75017 PARIS
BOURGINE Paulette Melle	21, rue Cail - 75010 PARIS
BOIVIGNY Michel	60180 HERICOURT-SUR-THERAIN
BROCARD Marcel	6, rue de l'Eglise - ALLONE - 60000 BEAUVAIS
BUROSSE-IBOS Jean	10, av. de l'Irrintzima 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ
CARNE-CARNAVALET (De) Suzanne	2, allée Maurice Ravel 92260 FONTENAY-AUX-ROSES
CARVAL René	Rte de Kervedal - S <sup>T</sup> GUENOLE 29760 PENMARCH
CHABLOZ André	1, rue Sadi-Carnot - 59177 SAINS DU NORD
CHABRAISON Jacques	103, rue de la Croix-Nivert - 75015 PARIS
CHANIER Yves	107, rue du Pas Notre-Dame - 37100 TOURS
CHARNIER Pierre	BP 62 - 77242 CESSON Cedex
CHARRIE Jean-Marie Mme	34, av. Tolosane - 31520 RAMONVILLE-S <sup>TE</sup> AGNE
CHOLET Jean-Louis	20 bis, rue Henri Sellier - 53000 LAVAL
CONSTANTIN Pierre	« Freite » - 19250 SAINT SULPICE-LES-BOIS
CORBIERE Gilbert	17, rue du Prof. Calmette - 33150 CENON
CROUAN Marie-Thérèse	10, rue de la Gare - 29239 GOUESNOU
DAVIRON Maurice	« Les Belouses du Bas », chemin de Lye 71000 MACON
DEBLE Louis	4, rue Lyautey - 75016 PARIS
DEFFIEUX Jean Dr et Mme	Arteche Berria - 64990 MOUGUERRE
DESCHARD René	Impasse de la Paix - LE POULDU 29121 CLOHARS-CARNOET
DOMINE Claude	66, rue Georges Sand - 37000 TOURS
DROUIN Jean-Paul	3, rue de la Minoterie - 85340 OLONNE-SUR-MER
DU POUGET Bertrand	« Clos Gibourdel », 1, rue d'Evreux 27180 ARNIERES/ITON
DUBOUE-LEGLISE Suzanne	L'Olivaie, Rte de Duranus - 06670 LEVENS
DUDOGNON Marcel	Rouillac - 46800 MONTCUQ
DUGUE Marie-Thérèse	293, Bd Carnot - 72000 LE MANS
DUMONT Janine	24, rue E. Le Roy - 24250 DOMME
ETOURNEAUD Marthe	BELVES DE CASTILLON 33350 CASTILLON LA BATAILLE
EYHERABIDE Germain	9, rte du Mora - 40140 SOUSTONS



FERAUDET Josette	3, rue Général de Gaulle – BARSAC 33720 PODENSAC
FEUILLET Jacques M. et Mme	6, av. Colonel Bonnet - 75016 PARIS
FINET René Mme	80, rue du Rendez-vous - 75012 PARIS
FLORACK Roger Mme	5, rte du Lombron - 72450 MONFORT-LE-GESNOIS
FRANCOIS Bernard	10, rue Baudin - 72000 LE MANS
FRANCOIS Louis	« L'Ermitage », 14, rue de Conde 77860 QUINCY-VOISINS
GAUDIN Fernande	Résid. Aquitaine, 100, rue Chevalier - 33000 BORDEAUX
GAVARD Jean	Imm. Cheverny, 63, rue du 19 janvier - 92380 GARCHES
GERARD Robert	Les Villégiales du Jardin - app. 32 - 7, rue de la servie 30000 NIMES
GUERIN Paul	6, Boulevard des Invalides – 75007 PARIS
GUIASTRENNEC Yvan	Le Commodore, Marina Baie des Anges 06270 VILLENEUVE LOUBET
HERROUX Jean Mme	18, rue Camille Desmoulins - 29200 BREST
INSCHAUPE Pierre	Restaurant Col d'Osquich - 64130 MAULEON
JACOB Robert	126, Rue Maurice Arnoux - 92120 MONTROUGE
JEANDEAUX Nadine	3, rue des Rocailles - 63700 MONTAIGUT-EN-
COMBRAILLE	
JOURNEAULT Pierre	5, rue des Bleuets - 37100 TOURS
LA BARDONNIE (De) André et Armand	NASTRINGUES - 24230 VELINES
LA BARDONNIE (De) Guy	« Mayne » - Aveusan – 33480 CASTELNAU DU MEDOC
LABROSSE Gérard	Les Houx, Résidence Le Pontet - 33600 PESSAC
LACHAUD Jean	18, rue Charles Alby - 92370 CHAVILLE
LAURY Jean	Brondeau-du-Tertre, ARVEYRES - 33500 LIBOURNE
LE CORRE Louis	Traou-Villain, PLOUNEZ - 22500 PAIMPOL
LE PALLEC Anne - Marie	S <sup>t</sup> Thuriau - 56660 SAINT-JEAN BREVELAY
LOUVARD Colette	56, rue des Chalâtres - 44000 NANTES
LUBEIGT Sylvette Melle	Lotissement du Bois – 64190 MERITEIN
MANTRAND (LE BOZEC) Jeanne	Kerjambet - 56370 LE TOUR DU PARC
MARADENE Georges	« Mas du Paysan », DIONS - 30190 SAINT-CHAPTES
MARCOU Georges	10, allée Gaston Rodrigue - l'Orée du Bois 33170 GRADIGNAN
MARTIN Jacques	10, rue du Dr Schweitzer - Grand Parc k2 903 33000 BORDEAUX
MARTIN Jean-Pierre	10, rue Ste Adélaïde - 78000 VERSAILLES
MAUGER Pierre	Résidence les Ambassadeurs, 24, Bd Dubouchage 06000 NICE
MEOULLE Jeanne Melle	4, Chemin du Moulin - 33640 CASTRES-GIRONDE
MEOULLE Robert	4, Chemin du Moulin – 33640 CASTRES-GIRONDE
NEUFINCK André Mme	Le Colombier - Sq les Chèvrefeuilles 95470 SURVILLIERS
NIDELET Mme	8, rue Raspail – 94200 IVRY
PAPIN Gaston	36, rue Croix-Pasquier - 37100 TOURS
PAPON Olivier	4, bis rue Rabelais – 92170 VANVES
PARANT Elie Dr	55, Cours de la République - 33470 GUJAN-MESTRAS
PASSIANT Alice	Les Castalies – 158, rue général Buat - 44000 NANTES
PEAN Louisette	32, rue du Haut Sagelle - 37210 VOUVRAY
PERIN Jean-Jacques	« Villa Paradis », 132, Bd de la République - 06400
CANNES	
PETIT Bernard	17, av. Roc-Mimosas - 06590 THEOULE
PINCON Robert	4, av. des Rouges-Gorges – VILLEMORISSON 91360 EPINAY-SUR-ORGE
POUPEAU Lucette	1, allée A. Le Nôtre - 37200 TOURS
POUTIERS Jacques	9, rue de Fontenay - 92220 BAGNEUX
POUTIERS Michel	S'adresser à Jacques Poutiers
POUTIERS Philippe	5, place Porte-Champerret - 75017 PARIS
RENAUDIN Gabriel	40, rue Marliane - 86700 COUHE
RENAULT Maisie	Rés. Edilys, appart. 19 et 22 - 33, rue St Pattern

ROBERT Roger	56000 VANNES
ROCHAIS Charles	16, rue Grande Vigne - 85270 SAINT HILAIRE-DE-RIEZ
ROOS Daniel	2, rue de Belleville - 44100 NANTES
ROUSIER Michel	9, rue des Innocents - 75001 PARIS
SAINT-CRICQ Jacques M. et Mme	Pl. de l'Eglise - 77510 SAINT-DENIS-LES REBAIS
SAINT QUENTIN (De) Mme	74, Bd. Béranger - 37000 TOURS
SCIOU Jean Mme	24, rue Beaurepaire - 35600 REDON
SEGRETAIN Paul	40, rue Bois-Hercé - 44000 NANTES
	« La Haute Vaugoire » - Av. de la Gare
	72310 BESSE-EN-BRAYE
SERVANT Stéphane	5, rue Baptistin Sémori – 83100 TOULON
SORIN Marguerite	10, impasse Grateloup - 33800 BORDEAUX
SPECHT Charles	5, Les Genêts - 68160 SAINTE MARIE-AUX-MINES
TALLEYRAND Mme	Beumard, ARVEYRES - 33500 LIBOURNE
TESCHER Alexandre	8, rue Krüger le Parc
	94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
TISAIRE Raymond	10, rue Molière - 33140 VILLENAVE D'ORNON
TRAMASSET Pierre	18, passage Cairon - 33800 BORDEAUX
TRAMASSET René Mr et Mme	Cité Le Loret - 2, rue des Troènes - 33150 CENON
TUJAGUE Maurice	42, av. de la Gare - 45530 VITRY-AUX-LOGES
WACKHERR Robert	18, rue de la Liberté - 95110 SANNOIS
WAROQUY Léopold	39, rue Clémenceau - 33250 PAUILLAC

## COMMUNIQUES

La date de l'assemblée générale est fixée au samedi 13 et dimanche 14 mai 2000. Le programme et les conditions d'hébergement vous seront indiqués lors de l'envoi de votre fiche d'inscription.



Le Président vous présente les vœux du Comité Directeur et espère vous voir aux Salles-de-Castillon le 14 mai 2000.

